



&!?!?#

DÉBATTRE



WWW.CFDT.FR

Trimestriel • numéro 47 • mars 2019 • 1,20 €

16 mars 2019

**Nous appelons chacune et chacun à se mobiliser
et à nous rejoindre pour des actions
de sensibilisation aux enjeux du pouvoir de vivre.**

Cfdt:

Le préambule du *Pacte pour le pouvoir de vivre*, porté par la CFDT
et dix-huit autres signataires, lance un cri d'alarme :
il y a urgence à transformer notre modèle écologique et social.

La CFDT a donc logiquement participé aux marches pour le climat du 16 mars.

https://www.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2019-03/pacte_pouvoir_de_vivre.pdf



Photos Phil. A.

DÉBATTRE

SOMMAIRE

- 4 - 5/ Nécessaires débats au Lycée
- 6/ Apprendre à débattre à l'école
- 7/ Penser avec les autres
- 8/ Et les réseaux sociaux ?
- 9/ À grands débats, petites réformes ?
- 10/ Quelle fiscalité pour demain ?
- 11/ Avec les places de la République
- 12 - 13/ Débats Cfdt en IDF
- 14 - 15/ Dé-battre



Sinon, à quoi sert le débat ?

Combien de fois n'ai-je pas entendu ces dernières années : « *il n'y a plus de débat en France...* » ? Trop de fois. Pourtant, la parole n'a jamais été aussi libérée, tant dans les médias que sur les réseaux sociaux. Le Français ne se prive pas de ce droit et est, par là même, fidèle à sa réputation d'être un fervent débattre et d'être profondément politisé.

En effet, on ne peut pas raisonnablement dissocier le débat de la politique. Celui-ci est l'essence même de la seconde. Il ne peut y avoir de choix sans confrontation d'idées. Or, aujourd'hui, celle-ci est partout mais très rarement, entre les femmes et les hommes politiques.

Chacune et chacun a une idée sur tout et beaucoup de gens expriment leurs pensées de manière péremptoire, sans nuance, sans humilité. L'individu prime et il ignore de plus en plus son concitoyen. Il n'écoute plus, seule son idée est la meilleure et les autres ne méritent même plus d'être entendues. C'est alors qu'apparaît le risque du fascisme. Quand le collectif est à ce point affaibli, il s'installe insidieusement. Moins au niveau des élites que de celui du citoyen lambda, qui, dans son for intérieur, a toujours rêvé d'être calife à la place du calife.

Un paradoxe inédit

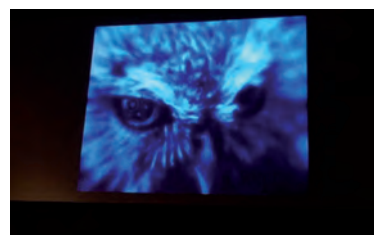
Nous sommes dans une période d'isolationnisme intellectuel unique dans l'histoire, me semble-t-il, car, et c'est un paradoxe inédit, l'accès à l'information et aux idées n'a jamais été aussi libre et facile. La formation du citoyen à la lecture de l'information et aux pièges de l'hyper communication apparaît donc comme fondamentale pour sauver les systèmes démocratiques.

Il est également essentiel de prioriser l'intérêt collectif par rapport à l'intérêt individuel car la définition de la politique est la manière de diriger les affaires publiques donc cet intérêt collectif, et rien d'autre. Peut-être faut-il redéfinir les limites entre les affaires publiques et les affaires privées ? En tout cas, j'espère que ce nouveau numéro de notre revue vous apportera des points de vue différents des vôtres qui alimenteront votre réflexion.

Mais après le temps du débat, il doit y avoir le temps du choix et donc de l'acceptation puis le temps de l'action. Sinon, à quoi sert le débat ?

Bonne lecture !

Vincent Albaud



Quoi de
NEUF ?

Directeur de publication

Philippe Antoine

Comité de rédaction

Vincent Albaud

Jean-Pierre Baillys

Xavier Boutrelle

Anne-Laure Collomp

Jean-François Couet

Chantal Demonque

Évelyne Clavier

Christian Jolivet

Pierre Karila

Aude Paul

Laura Rakotomalala

Rémi Roudeau

Florent Ternisien

Maquette

Philippe Antoine/ Rémi Roudeau

Impression

Société Jouve - CS 70004

11 boulevard Sébastopol

75036 Paris cedex 01

ISSN : 1953-6712

CPPAP : 1121 S 08060

Sgen-Cfdt Académie de Versailles

23 place de l'Iris

92400 Courbevoie

versailles@sgen.cfdt.fr

Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

NÉCESSAIRES DÉBATS

Dans un établissement scolaire du second degré, comme dans tout collectif, se posent de nombreuses questions ayant trait à l'organisation du travail entre collègues. L'occasion, souvent, de débats nombreux et passionnés. Claire Bonhomme et Aude Paul nous décrivent les conditions de ces débats dans leurs établissements respectifs.

Peux-tu nous présenter ton établissement ?

Claire Bonhomme : J'enseigne au lycée Corot, à Savigny-sur-Orge, dans l'Essonne. C'est un gros bahut, qui accueille plus de 2500 élèves et étudiant·e·s. Évidemment, un lycée de cette taille pose la question de la communication et du débat de façon particulière !

Aude Paul : Je travaille au lycée Louise Michel de Bobigny en Seine-Saint-Denis. C'est un lycée classé Politique de la Ville, il est fréquenté par environ 1200 élèves et étudiant·e·s.

Avez-vous des débats autour de la pédagogie, de l'organisation de l'établissement,

des enseignements au sein de l'établissement ?

Claire : Oui tout à fait. Et ça n'arrête pas. Je crois que c'est vraiment un point qui frappe les collègues qui arrivent au lycée : il y a de nombreux et véritables échanges entre collègues. Compte tenu de la taille de l'établissement, ce sont d'abord et largement les questions d'organisation qui suscitent le débat.

Aude : Nous avons fonctionné en bonne intelligence avec une direction qui a été stable pendant 6 ans. Les différents changements de ces 3 dernières années ont créé des difficultés d'organisation du travail auxquelles nous nous sommes attelés du mieux que nous avons pu. Il a fallu recomposer avec des gens qui

débataient dans leurs fonctions, ce qui a généré des tâtonnements, des questionnements et donc des débats.

Quel est le cadre de ce débat ? Est-ce à travers le conseil pédagogique ? D'autres types de réunion ? De manière plus informelle ?

Claire : Tout cela à la fois. Le conseil pédagogique existe et fonctionne, même si on pourrait souhaiter qu'il soit réuni plus souvent et avec des ordres du jour plus ouverts.

Il y a au lycée deux sections syndicales actives, du Snes-FSU et du Sgen-CFDT. Nous avons bien sûr des divergences d'opinions et de sensibilités, mais les points d'accord sont aussi nombreux et l'entente est bonne,

de sorte que nous organisons très régulièrement ensemble des heures mensuelles d'information syndicale (HMIS). À côté des considérations générales et nationales, les échanges portent largement sur les conséquences locales, pratiques, dans les formats et contenus d'enseignement.

En salle des profs, à la pause méridienne surtout, cela bouillonne. Et si l'on prête l'oreille, ce ne sont pas les sujets personnels qui dominent dans les échanges.

Aude : Nous avons beaucoup discuté en HMIS. Plusieurs syndicats sont en effet représentés au lycée : la CGT Educ'action, le Sgen-CFDT, le Snes-FSU, Sud-Solidaires. L'objectif étant de permettre le meilleur fonctionnement possible du lycée, il nous a vraiment paru opportun de mutualiser nos réflexions



pour réussir à résoudre les soucis qui se posaient.

Auriez-vous un exemple de débat pertinent qui aurait eu des effets bénéfiques pour l'établissement ?

Claire : Parmi les plus récents et emblématiques, le passage de 4 classes de 35 élèves à 6 classes de 24 élèves sur chaque niveau de 1^{ère} et de terminale STMG. Le constat était partagé de la difficulté croissante dans cette série (dans les conditions d'apprentissage et de travail). Il a fallu plusieurs mois de concertation, réunions dans diverses configurations pour arriver à un consensus suffisant. Au final, il serait sans doute exagéré de dire que ce projet a satisfait tout le monde, mais le bilan qu'on peut en tirer actuellement est plutôt positif. Les débats ne débouchent pas toujours en action loin de là. Cela dépend aussi des positions prises en équipe de direction. Parfois des sujets sont ouverts en vain, ou les termes du débat tournent en rond, ou bien seule une petite minorité se sent concernée.

Aude : Nous avons par exemple dû faire refaire les emplois du temps cette année. À la rentrée, nous avons constaté que de nombreuses erreurs avaient été



Pour débattre, il faut informer, définir les enjeux, dégager du temps et un peu de bienveillance. »

faites : horaires légaux non-respectés, absence de pause déjeuner pour certain·e·s enseignant·e·s, non-alignement de certains groupes de LV2 ce qui créait des heures de permanence pour les élèves. Notre proviseur a dans un premier temps accepté nos propositions pour améliorer à la marge la situation. Ces retouches ne suffisaient cependant pas à résoudre les problèmes qui se posaient, il a donc été décidé de faire appel aux inspecteurs et aux inspectrices pour envisager une refonte plus globale. Des lettres ont été écrites pour expliquer les difficultés, et la DSDEN a jugé qu'il était pertinent de dépêcher des personnes qui ont aidé la direction à reprendre les emplois du temps. Les syndicalistes ont soutenu ces démarches et envoyé des doubles à leur organisation

de manière à bénéficier d'un regard critique sur la situation. Nous avons pu obtenir des emplois du temps définitifs le 19 novembre, sans un jour de grève.

Quelles sont les conditions nécessaires pour avoir des débats utiles et pertinents ?

Aude : Il faut en définir précisément les enjeux : quel constat faisons-nous ? Quel est l'objectif à atteindre ? Des ressources existent-elles pour éclairer la situation et aider à prendre une décision ? Bien entendu, il faut aussi dégager du temps, et ce n'est pas le plus simple, pour débattre.

Claire : Un niveau d'information suffisant paraît un préalable indispensable au débat. Et quand le collectif fonctionne bien, de nombreux collègues apportent au pot commun leurs connaissances et découvertes, et c'est vraiment plaisant ! Sinon, un ordre du jour, et suffisamment de bienveillance et de bonne foi de la part de l'ensemble des interlocuteurs...

Je constate aussi que l'abus d'échanges dématérialisés nuit à la clarté des débats et peut favoriser les tensions. Ce qui ne veut pas dire se priver de ces formidables moyens

d'échanger rapidement entre des collègues qui ne peuvent matériellement tous se croiser régulièrement.

Avez-vous un conseil pédagogique dans l'établissement ? Est-il utilisé ? Est-ce le lieu réel du débat pédagogique ?

Claire : Notre conseil pédagogique fonctionne. Son fonctionnement est me semble-t-il satisfaisant, mais perfectible. Je dirais que ce n'est pas LE lieu réel du débat pédagogique, c'est vraiment un lieu parmi d'autres, où les débats généraux s'ébauchent, se poursuivent, se traduisent en partie.

Aude : Notre conseil pédagogique est très récent, et en ces temps de réforme trop rapide du lycée, il est beaucoup plus la caisse de résonance des interrogations des collègues que le lieu du débat.

Du débat dans un établissement scolaire, vous diriez qu'il est : nécessaire ? illusoire ? risqué ? Obi-Wan Kenobi ? Tout cela à la fois ?

Claire : À la fois très nécessaire, parfois illusoire et fatigant, mais souvent gratifiant aussi. C'est la démocratie en somme. Mais certainement pas risqué en revanche. Même si ce n'est pas l'opinion de notre ministère en ce moment !

Aude : Nécessaire il est !



APPRENDRE À DÉBATTRE DANS LES ÉCOLES

Rendez-vous hebdomadaire, le « conseil d'élèves » réunit tous les élèves d'une classe afin de faire le point sur la semaine écoulée et d'initier des projets. Animé par les élèves, il permet d'apprendre à respecter les idées des autres et à dire ses pensées, ses émotions.

En école élémentaire, la pratique du débat est recommandée par le Socle Commun de Compétences, de Connaissances et de Culture (*Décret n°2015-372 du 31-03-2015*) et les ajustements du programme d'Enseignement Moral et Civique (*BO n°30 du 26 juillet 2018*) :

— « L'enseignement moral et civique s'effectue, chaque fois que possible, à partir de l'analyse de situations concrètes. La discussion réglée et le débat argumenté ont une place de premier choix pour permettre aux élèves de comprendre, d'éprouver et de mettre en perspective les valeurs qui régissent notre société démocratique.

— L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux qui placent les élèves en situation de coopération et de mutualisation favorisant les échanges d'arguments et la confrontation des idées. »

Pour débattre, le conseil d'élèves est une instance privilégiée. Dans le parcours citoyen de l'élève (*BO n°25 du 23-06-2016*), il est recommandé de faire participer les élèves à des instances propres à la classe ou à l'école.

Résoudre des conflits, faire des propositions, féliciter

Déjà dans la pédagogie Freinet, les conseils d'élèves étaient encouragés. Il y a quelques années, je m'en étais inspirée pour mettre en place des moments de discussions dans une classe de CM2 de 30 élèves. Une fois par semaine, les élèves s'installaient dans le coin regroupement. La proximité physique permettait à chacun, même aux plus timides, de s'exprimer. Un premier élève était désigné président, un deuxième secrétaire et un troisième « maître du temps ». À l'aide de trois cahiers remplis les jours précédant le conseil par les élèves (cahier 1 : « j'ai un problème », cahier 2 : « j'ai une proposition », cahier 3 : « je félicite »), le président menait le conseil. Je me souviens d'avoir vu des élèves essayer de trouver des solutions à des problèmes de disputes ou de mésententes, mais aussi de défendre leur choix d'une pièce de théâtre pour une prochaine sortie, d'organiser la fabrication et la vente de gâteaux pour financer une « classe poney ». Au début de l'année scolaire, le conseil était surtout utilisé pour résoudre des conflits. Petit à petit, les propositions et les félicitations avaient pris davantage de place.

Lors d'un débat, il y a un échange d'idées, une discussion qui suit certaines règles. Le débat a pour but de donner différents avis sur une question. Progressivement, les élèves affinent leur qualité d'écoute et d'expression orale.

C'est difficile d'écouter avec bienveillance une personne avec laquelle on n'est pas d'accord. Et ça ne l'est pas moins d'alimenter le débat en lui répondant posément.

En 2013, Jean-François De Pietro et Roxane Gagnon ont publié, dans la revue *Vals-Asla*, un article intitulé « Former les élèves à argumenter

Les raisons qui poussent le plus les enseignants à pratiquer le conseil d'élèves

(Source : *Le conseil d'élèves : pour apprendre à vivre ensemble* de Christophe Marsollier, 2005, L'Harmattan.)

	Enseignants pratiquant le conseil de temps en temps	Enseignants pratiquant le conseil régulièrement
Apprendre aux élèves à mieux communiquer	73,3 %	82,9 %
Les responsabiliser	71,3 %	80,5 %
Créer une bonne relation entre les élèves	68,3 %	51,2 %
Leur apprendre à régler leurs conflits	61,4 %	70,7 %
Construire et respecter des lois	60,4 %	53,7 %
Rendre les élèves plus autonomes	59,4 %	65,9 %
Créer un espace d'écoute et de paroles	57,4 %	73,2 %
Susciter la coopération et la solidarité	51,5 %	53,7 %
Leur donner confiance en eux	52,5 %	51,2 %
Motiver les élèves	44,6 %	58,5 %
Faire moins de discipline	25,7 %	17,1 %
Leur permettre d'initier des projets	20,8 %	46,3 %

et à prendre leur place dans l'espace public : l'enseignement du débat à l'école ». Pour eux, « Le rôle de l'école — et de toute intervention institutionnelle — ne consiste pas seulement à développer les savoir-faire des élèves, mais également à les aider à mieux comprendre le monde qui les entoure, dans lequel ils auront à mettre en œuvre les savoir-faire appris, et le rôle qu'ils pourront y jouer via des pratiques socialement reconnues telles que le débat. »

Anne-Laure Collomp

Les composantes cognitivo-comportementales et les compétences des élèves sur lesquelles le conseil agit positivement

(Source : *Le conseil d'élèves : pour apprendre à vivre ensemble* de Christophe Marsollier, 2005, L'Harmattan.)

	Enseignants pratiquant le conseil de temps en temps	Enseignants pratiquant le conseil régulièrement
Apprendre aux élèves à mieux communiquer	73,3 %	80,9 %
Les responsabiliser	71,3 %	80,5 %
Créer une bonne relation avec les élèves	68,3 %	51,2 %
Leur apprendre à créer leurs conflits	61,4 %	70,7 %
Construire et respecter les lois	60,4 %	53,7 %
Rendre les élèves plus autonomes	59,4 %	65,9 %
Créer un espace d'écoute et de parole	57,4 %	73,2 %
Susciter la coopération et la solidarité	51,5 %	53,7 %
Leur donner confiance en eux	52,5 %	51,2 %
Motiver les élèves	44,6 %	58,5 %
Faire moins de discipline	25,7 %	17,1 %
Leur permettre d'initier des projets	20,8 %	46,3 %

Pour en savoir plus :

<http://eduscol.education.fr/ressources-emc>
http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/IMG/pdf/apprendre_aux_eleves_a_debattre_cle415fa3.pdf
<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/accueil-conseil>

"Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrais jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire" E.B Hall pour résumer l'esprit de tolérance de Voltaire

PENSER AVEC LES AUTRES EN SE CONFRONTANT AU RÉEL

Michel Tozzi est l'introducteur de la discussion à visée démocratique et philosophique (DVDP) en France et militant au Sgen-CFDT depuis 1972. Précisions et retour d'expérience par Éveline Clavier.

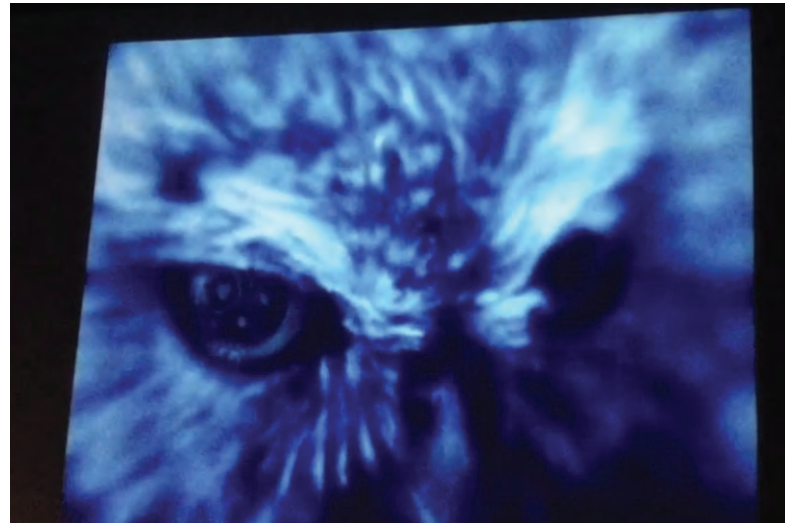
Débattre n'est pas se battre et convaincre n'est pas vaincre, répète inlassablement Michel Tozzi. Telle qu'elle est conçue, la DVDP¹ est un espace où l'on apprend à s'écouter et reconnaître l'autre comme un interlocuteur valable. À l'école, elle est également un lieu où on apprend à problématiser, à conceptualiser, à argumenter en s'appuyant sur la parole et la pensée des autres considérés non pas comme des adversaires mais comme des alliés.

La DVDP est donc aux antipodes du débat politique médiatique. Elle permet pourtant aux participants de faire une expérience profondément démocratique dans la mesure où personne n'y est assigné à une place fixe. Au fil des différentes discussions, on peut être, tour à tour, président, maître du temps, discutant, observateur, synthétiseur, animateur. La DVDP a des exigences de sérieux et de rigueur dans la prise de parole qui l'éloigne de la discussion de comptoir de café

et le cadre rassurant à la fois ferme et souple qu'elle propose permet à chaque élève de s'exprimer ou non et de participer à la construction d'une pensée collective qui ne passe pas nécessairement par des joutes oratoires et par une rhétorique bien huilée. J'en fais usage régulièrement avec mes élèves avec des troubles des fonctions cognitives du dispositif Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) où je suis enseignante coordinatrice. La dernière question discutée « Pensez-vous que tous les enfants soient égaux à l'école et devant l'école ? » a été mise en relation avec le concours des Écrits pour de la fraternité de la Ligue des droits de l'Homme qui, cette année, porte sur la question de l'égalité déclinée ainsi : « L'égalité mes frères / N'existe que dans les rêves / Mais je n'abdique pas pour autant »².

« **Débattre n'est pas se battre.** »

Voici la synthèse réalisée de cette DVDP :



« Pour répondre à cette question, un exemple est d'abord donné : celui du moyen de transport pour se rendre à l'école. Certains enfants et certains adolescents en situation de handicap qui ne sont pas autonomes et qui habitent loin de l'école peuvent bénéficier d'un taxi. Ils peuvent aussi bénéficier d'un dispositif d'aide comme le dispo-

naire sans dispositif d'aide. »

À l'issue de cette synthèse et pour aller plus loin dans la réflexion, j'ai proposé ces quatre schémas à mes dix élèves et je leur ai demandé dans lequel il ou elle se retrouvait le plus.

D'emblée, chaque élève a coché le schéma 4, celui de l'« inclusion ». Après une

EXCLUSION	SEGREGATION	INTEGRATION	INCLUSION
			

sitif Ulis, d'un ou d'une AESH (Accompagnant d'élèves en

nouvelle discussion, on a fini par considérer que l'inclusion était un rêve et que l'exclusion, la ségrégation, l'intégration existaient encore dans l'École de la République si on examinait attentivement les situations particulières de chacun-e d'entre eux.

Ça sert aussi à ça les DVDP : penser avec les autres en confrontant les principes de l'école au réel !

1. Pour en savoir plus sur la DVDP, voir le site de Michel Tozzi :

<http://www.philotozzi.com/2011/03/439/>

2. Voir le site de la Ligue des droits de l'Homme :

<https://www.ldh-france.org/sujet/concours-ecrits-pour-la-fraternite/>



DÉBATTRE, DÉBATTRE... OUI MAIS DANS L'EMPATHIE !

Les réseaux sociaux sont-ils propices au débat ?

Le moins qu'on puisse dire est que ce n'est pas leur utilisation première mais si vous souhaitez essayer, c'est techniquement possible. Christophe Brin nous propose quelques trucs qui nous y aideront peut-être.

Pour commencer, je préfère vous avertir : cet article s'appuie sur mon expérience des réseaux sociaux qui ne se limite qu'à un seul d'entre eux, Facebook. Je ne peux donc que vous encourager à nous faire part de vos réactions si la vôtre est différente.

Profil, pages, groupes...

— Si vous n’avez pas encore de **profil** Facebook, il vous faut en créer un si vous souhaitez débattre sur ce réseau social. Vous pouvez le faire sans être obligé·e d’y étaler votre vie personnelle mais pour simplement dire ce que vous pensez sous différentes formes.

Ceci dit, ***pour qu'il y ait interactivité sur ce profil***, il faut ne pas le paramétrer n'importe comment mais aussi y avoir des amis.

Si le but est de débattre, l'intérêt d'avoir un profil correspond surtout au fait de **pouvoir s'exprimer sur des pages et dans des groupes.**

— **Une page**, c'est, pour prendre un exemple, celle du Sgen-CFDT de l'académie de Créteil. (<https://facebook.com/SgenCFDTAcademiedeCRETEIL/>).

Elle permet de promouvoir des activités et idées (en l'occurrence celles de ce collectif syndical). Si vous l'administrez, vous pouvez vous y exprimer librement. Sinon, la façon dont la page a été paramétrée vous y donne plus ou moins de liberté. La plupart du temps, on peut (avec son profil) **commenter** des publications de cette page et **répondre** à des commentaires.

— **Un groupe**, c'est un ensemble de personnes ayant des centres d'intérêts communs. Par exemple, le groupe « Professeur des écoles à Paris avec le Sgen-CFDT » (<https://www.facebook.com/groups/SgenParisPE/>). Pour s'y exprimer, il faut en faire partie en demandant à le rejoindre (en cliquant sur « rejoindre ») et, si c'est un groupe fermé, avoir l'approbation des personnes qui

l'administrant.

Modes d'expression
Écrire / partager

— Le plus simple c'est d'**écrire ce que l'on pense avec ses propres mots** mais parfois il y a plus simple car ce que l'on pense a déjà été écrit sur internet.

— **Partager** une publication que l'on trouve intéressante sur un profil ou une page, c'est donc un autre moyen de donner son avis. Cependant - qu'il s'agisse de votre propre journal, d'une page que l'on administre ou dans un groupe dont on est membre - si c'est pour participer à un débat, c'est juste un moyen de l'initier.

— Il vous est aussi possible de proposer un **lien vers un article** qui se trouve sur internet et non sur Facebook. Pour cela, il vous suffit de copier l'adresse de cet article et de le coller dans votre publication, votre commentaire ou votre réponse à un commentaire.

— Enfin, utiliser un émoticône 🍌❤️😂😱😭😡 (ou autre moyen visuel) 😊📷📧👤 est rapide et c'est parfois une manière efficace de réagir.

Avoir les bonnes interlocutrices et les bons interlocuteurs



Je vous ai donc montré qu'il est techniquement possible de débattre sur Facebook mais force est de reconnaître que cela n'arrive pas souvent. Pourquoi ?

— Ou bien les personnes avec qui on discute sont dans l'ensemble d'accord avec nous. Dans ce cas c'est juste de l'« entre soi ». Ce qui est à éviter car quel en serait l'intérêt ?

— Ou bien on s'adresse à d'autres personnes. Dans ce cas, il faut se préparer à se confronter à beaucoup de fausses informations, de polémiques, voire d'injures... À moins de trouver des groupes dont les membres sont prêts à écouter les arguments des autres parce qu'ils postulent qu'il peut y avoir un intérêt à échanger, voire l'égalité des intelligences. En connaissez-vous ?



À GRANDS DÉBATS, PETITES RÉFORMES ?

En discutant avec d'anciens collègues ou avec des camarades du Sgen-CFDT, nous avons été surpris de constater que les consultations organisées il y a quelques années pour l'école de demain ont laissé peu de traces. Et pourtant, souvenons-nous...

1997 / 1998 et 2003 / 2004 : deux moments intenses de débats

1er septembre 1997 : le ministre Claude Allègre, qui considère le lycée comme « le maillon faible de l'édifice scolaire » lance une vaste consultation dont il confie l'organisation à Philippe Meirieu.

Novembre 2003 : Claude Thélot est sollicité pour organiser le débat sur l'avenir de l'École voulu par Luc Ferry (ministre) et Xavier Darcos (ministre délégué).

Les démarches sont proches : envoi d'un questionnaire aux 350 000 professeurs et 2,3 millions de lycéennes et lycéens de tous les lycées généraux, techniques et professionnels dans le premier cas ; 26 000 réunions

publiques dans et hors des établissements scolaires rassemblant plus d'un million de participants et contributions par internet dans le second. Des discussions à l'occasion de journées banalisées avec remontée des propositions sous forme de colloques académiques puis national en présence de Claude Allègre pour le premier.

En 2003, présentation du rapport Thélot à François Fillon qui avait remplacé entre temps Luc Ferry.

Avec enthousiasme mais sans ambition ?

À chaque fois les débats se déroulent dans un climat plutôt enthousiaste malgré l'opposition des anti-pédagogues ou des courants craignant une dérive néolibérale de l'école. Mais la richesse des

propositions qui concernent l'ensemble de la scolarité, de l'organisation des établissements à la vie des élèves, en passant par les savoirs et les modalités d'apprentissage ne se retrouvent malheureusement pas dans les quelques mesures plus ou moins durables et bien limitées compte-tenu des ambitions de départ :

— **en 1999**, création des Conseils de Vie Lycéenne ou CVL, des séquences Éducation Civique Juridique et Sociale à tous les niveaux de classe, modules en seconde, et Travaux Personnels Encadrés (TPE),

— **en 2005**, rattachement des IUFM aux universités au sein d'une nouvelle composante : l'Espé, mise en place d'un conseil pédagogique en collège et en lycée (précisions en pages 04 et 05 à ce sujet), instauration d'un socle commun des connaissances et compétences que doivent maîtriser les jeunes à la fin de la scolarité obligatoire.

Comment expliquer que ces débats, à la volonté réformatrice certaine et cherchant à impliquer tous les acteurs concernés, ne débouchent que sur des mesures disparates de portée limitée qui ne parviennent pas à s'inscrire durablement dans la réalité quotidienne ?

Plus de continuité et de co-construction ?

L'absence de continuité des politiques suivies avec des changements fréquents de ministre finit par faire perdre le sens des « réformes » proposées. Notons également le manque de mobilisation de l'encadrement administratif et pédagogique, et la réticence d'une partie des enseignants et enseignants qui se sentent insuffisamment armés faute d'une réelle formation continue pour pouvoir travailler autrement. Tout cela constitue autant de freins à l'implication de personnels souvent dubitatifs et pour certains clairement hostiles.

Un Grand débat, même de qualité, ne suffit donc pas pour changer fondamentalement les choses si au delà il n'y a pas une politique cohérente des décideurs et un fort soutien de l'opinion publique.

De plus, le débat se doit aussi de porter sur les modalités permettant une réelle appropriation, voire même une forme de co-construction de la réforme par les acteurs de terrain. Sinon le risque est pris de voir s'installer la désaffection voire l'hostilité pour toute velléité de changement.

**Jean-François Couet
et Pierre Karila**



QUELLE FISCALITÉ POUR DEMAIN ?

En matière fiscale, la CFDT est attachée à la justice, c'est-à-dire à la progressivité d'un impôt qui corrige les inégalités sociales. Le système fiscal français est loin de satisfaire ce principe. Seule une réforme fiscale courageuse pourrait permettre une transformation.

Par Éloïse Rousseau, secrétaire générale du syndicat CFDT des finances (ministères économiques et financiers).

À la recherche de l'impôt progressif...

Un constat est maintenant largement partagé : la faiblesse de l'impôt sur le revenu (IR) et de toutes les contributions progressives qui perdent en dynamisme et en poids dans la part des recettes de nos finances publiques, face à la montée en charge des contributions proportionnelles (comme la CSG) et indirectes (comme la TVA), qui tiennent faiblement compte des situations individuelles et familiales.

La question du portage politique d'une telle réforme systémique reste entière.

En 2017, c'était seulement 43% des ménages qui étaient imposables à l'IR. L'IR qui ne rapporte lui-même que 24% des recettes de l'État, contre 49,7 % pour la TVA. Ce basculement a été dicté par la recherche de financement pour les politiques publiques mais également par l'absence de réforme fiscale, sur l'IR principalement. Les pouvoirs publics trouvent dans l'augmentation des impôts proportionnels et indirects une solution rapide et efficace à des problèmes endémiques de financements publics.

Consentement à l'impôt et manque de lisibilité : une source d'inégalité

Le manque de lisibilité (notamment sur la feuille de paye) du système fiscal fragilise le principe de consentement à l'impôt. En effet, comment approuver un système que l'on ne comprend pas ? Cette absence de lisibilité vient renforcer l'idée d'un système fiscal à deux vitesses, avec ceux qui contribuent en connaissant les nombreux rouages fiscaux (notamment celle des niches fiscales et sociales accessibles) et ceux qui ne maîtrisent pas ces informations, qui de surcroît subissent l'économie mondialisée et ne peuvent délocaliser leurs

ressources (force de travail, patrimoine etc..) pour échapper à l'imposition.

Le lexique fiscal n'arrange rien : fait-on bien la distinction entre les notions d'impôt, de cotisation, de redevance et de taxe ? Au gré des agendas politiques, elles échappent à la compréhension du citoyen. Les gouvernements n'hésitent d'ailleurs pas, parfois, à jouer de cette confusion. Ces notions sont pourtant au cœur de schémas de pensée bien

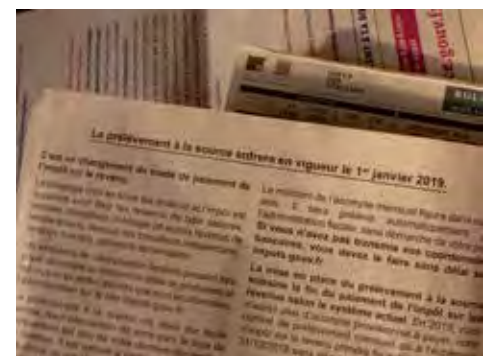
foyer...), l'efficacité des politiques en matière de transition écologique, la pertinence des efforts publics autour de l'aménagement du territoire (DOM-TOM, Corse, quartiers sensibles par exemple), le risque économique et le coût socialisé sur les politiques de bas salaires, le comportement de l'État en matière d'aides des entreprises, etc.

La mise en place récente du prélèvement à la source offre une vraie opportunité de se questionner collectivement sur ces nombreux points de débats : en effet, l'IR se rapprochant un peu plus de l'individualisation des revenus, en s'alignant sur la même temporalité de prélèvement que la CSG ou d'autres prélèvements sociaux, pourrait trouver les conditions propices à son renouveau, attendu depuis plus de 30 ans. Cependant, la question du portage politique d'une telle réforme systémique reste entière...

Repenser l'architecture globale de l'impôt !

Ces réflexions doivent amener à repenser l'architecture du système d'imposition en France, par le formidable exercice intellectuel que pose l'éventuelle fusion entre CSG et IR où tout est possible en matière de protection sociale ainsi que de progressivité de l'impôt, et où toutes les notions cardinales de notre système fiscal (quotient familial, exonération, dépenses fiscales, recouvrement par voie de rôle etc..) sont remises en cause.

Se poser la question de la fiscalité n'est certainement pas un débat technique mais un débat politique qui fait écho à de nombreux points de discordance en matière de politiques publiques, telle que la justice (ou l'injustice?) en matière de politique familiale (coût de la politique de garde, coût de la dépense fiscale et sa justification par



Notes :

Impôt : il s'effectue sans lien avec le fonctionnement du service. L'impôt ne constitue pas le coût d'un service rendu et n'implique pas de contrepartie.

Taxe : elle est liée à une prestation de service. Le montant de la taxe n'est pas proportionnel au service rendu.

Redevance : c'est la somme versée par un usager d'un service ou d'un ouvrage public. Seuls les usagers paient la redevance, le montant est proportionnel au service rendu, il correspond au coût du service. Le produit récolté sert uniquement au service.

AVEC LES PLACES DE LA RÉPUBLIQUE

Lancé par la CFDT en 2016, le collectif *Les Places de la République* a la volonté de démultiplier les actions en faveur du vivre-ensemble, en participant à la reconstruction du pacte démocratique pour une société plus juste.

Entretien avec Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT IDF

Quel regard portes-tu sur la crise actuelle ?

Elle est multiforme et ses racines sont anciennes. C'est une crise économique, sociale, environnementale, politique et démocratique. Au cœur des préoccupations des gilets jaunes, il y a la question des inégalités sociales et territoriales.

La CFDT en a fait le constat depuis un moment déjà. Mais ce n'est pas par la violence qu'on va résoudre cette crise. On voit par ailleurs ressurgir des positionnements, des propos et des actes réactionnaires ou racistes que la CFDT ne peut cautionner.

Une très grande vigilance sur nos libertés et sur nos droits s'impose car le risque autoritaire ou extrémiste existe.

Pourquoi la CFDT est-elle engagée dans le grand débat ?

L'urgence est de déboucher sur des solutions concrètes à court et à moyen terme. Nous avons besoin d'échanger et de confronter nos points de vue. Débattre, c'est dans l'ADN de la CFDT.

Il y a des échanges tous les jours entre les équipes CFDT et les sala-

riés. Et puis entendre et écouter celles et ceux qui n'ont pas souvent la parole, c'est l'une de nos ambitions.

Nous invitons les adhérents à participer aux débats. Et nous en construisons aussi, notamment avec celles et ceux avec qui nous partageons un

civile. Développer la démocratie participative. Tout cela doit participer à la construction du vivre ensemble pour réduire les fractures si fortes dans notre société.

Il nous faut aussi aller à la rencontre de celles et ceux qui sont éloignés des

▶ Aller à la rencontre de celles et ceux qui sont éloignés des syndicats.

socle de valeurs communes comme **les Places de la République** (voir double page suivante).

Quelles sont les priorités pour demain ?

Pour avancer, il faut donner toute sa place au débat. La CFDT propose, avec d'autres, de **construire un Pacte du pouvoir de vivre, avec 66 propositions pour répondre aux défis sociaux et environnementaux.** *

Il faut faire progresser la démocratie sociale en rendant les travailleurs davantage acteurs dans les entreprises. Donner une vraie place à la société

syndicats, apporter des réponses aux situations nouvelles. Celles des nouveaux travailleurs par exemple, mais aussi des jeunes. Ce qui implique de transformer nos pratiques.

Propos recueillis par Philippe Antoine

* consultable en ligne

https://www.cfdt.fr/portail/confederation-j_5

Qui sont les Places de la République ?

- Ce collectif créé en 2016 par la CFDT regroupe les syndicats CFDT, CFTC et UNSA ; l'organisation étudiante la FAGE ; la fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) ; les associations ATD Quart-Monde, Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), France nature environnement (FNE), Fondation pour la nature et l'homme (FNH), WWF, Réseau action climat (RAC), France terre d'asile (FTA), Les Francas, Ligue de l'enseignement, Mouvement associatif et Pacte civique.
- Pour des initiatives communes s'ajoutent l'Union nationale

interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS), le Secours catholique, la Fondation Abbé Pierre et la Cimade.

Nous réclamons davantage de transparence et de participation. Relever les défis devant nous implique de faire des choix débattus et partagés par le plus grand nombre. C'est de dialogue dont nous avons besoin. C'est un pari : celui de croire qu'en réunissant des personnes qui ont des cultures et des intérêts différents, il est possible de partager un diagnostic, de lutter contre les replis identitaires et sécuritaires, et de construire du progrès. Et nous, organisations de la société civile, affirmons notre confiance dans cette intelligence collective.

(extrait d'une tribune du 14 février 2016)

LA CFDT ENGAGÉE DANS LE GRAND DÉBAT

Grand débat régional à Bobigny, le 22 février 2019, avec le collectif Les Places de la République. *

Photos Phil. A.

Dans le cadre du Grand débat national qui s'est ouvert, la CFDT a décidé de s'investir en portant pleinement ses valeurs. Donner la parole aux salariés et aux citoyens du pays pour construire des solutions n'est pas une mauvaise idée.

Tour d'horizon francilien

S'investir à sa juste place

La hausse des prix du carburant a catalysé fin 2018 un mouvement de colère spontané, coordonné quasi exclusivement via les outils numériques et les réseaux sociaux. Cette mobilisation, la parole multiple et souvent contradictoire qu'elle a libérée, sont révélatrices de l'affaiblissement du dialogue dans notre pays, qu'il s'agisse du dialogue social dans les entreprises ou les fonctions publiques, du dialogue du pouvoir avec les corps intermédiaires ou entre le gouvernement et ses administrations.

Le ressentiment profond qui se développe envers les acteurs qui portent une parole publique mérite réflexion. Dans ce contexte, les or-

ganisations syndicales ne doivent-elles pas s'engager pour renouer des échanges constructifs basés sur la confiance ?

Face à ces colères multiformes, le syndicalisme peut construire des réponses,

avec d'autres acteurs des territoires, ses propres débats ouverts à toutes et tous. Pour chacun d'entre eux, des restitutions ont été envoyées aux participants et ont été déposées sur la plate forme gouvernementale.

sans intervention de notre part.»

« Nous n'excluons pas d'organiser par la suite des soirées thématiques en présence d'experts pour répondre aux questions qui auront été posées. »

Le besoin de répondre à des objectifs sociaux et environnementaux dans nos territoires est urgent.

Développer la démocratie participative

En Île de France, 14 débats ont été organisés par l'interprofessionnel CFDT, sous des formes diverses. Des syndicats franciliens ont également organisé des rencontres.

À Paris, l'Union Territoriale Interprofessionnelle (UTI) a organisé quatre rencontres fin janvier et début février.

Fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, services publics et territoires, transition écologique : quelle que soit la thématique, on constate que **« les participants qui viennent ont besoin de s'exprimer, nous précise François Bon, secrétaire général de l'UTI. Ici la parole est libre, nous avons fait le choix de laisser les participants s'exprimer**

L'occasion de rappeler, comme le souligne Philippe Lengrand, secrétaire général de la CFDT Île de France, que « les bonnes réponses aux crises que nous traversons se construiront **par la délibération collective et la construction d'un vivre ensemble, par des compromis successifs et non bloc contre bloc.**»



Avec les Places de la République *

À l'initiative de la CFDT IDF, un grand débat s'est tenu le 22 février à la maison des syndicats de Bobigny sous l'égide des Places de la République. Les 80 participantes et participants ont échangé et vérifié que **ces organisations souhaitent proposer des solutions concrètes**.

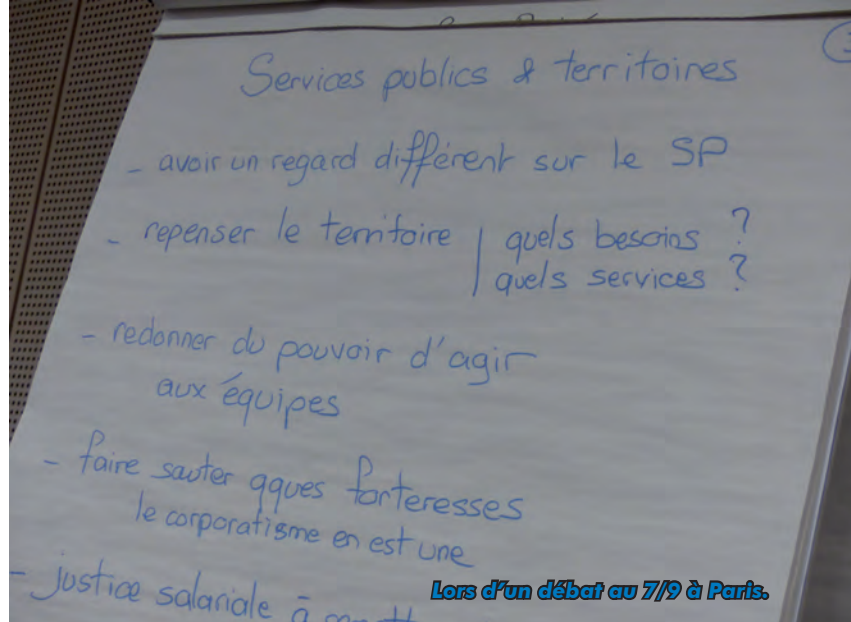
S'agissant de l'organisation de l'État, de la fiscalité et des services publics, par exemple, **une régression des services rendus et un étrangement des collectivités du 93 ont été soulignés** : il n'y a plus de création de places de crèche alors que les besoins en accompagnement sont importants. Seules 30 % des familles peuvent avoir accès aux services de la petite enfance. **Des propositions ont émergé** : instaurer un guichet unique pour l'accès aux droits, faire de la pédagogie sur l'impôt et les services rendus, mieux flécher l'impôt lié à l'environnement. Le système actuel reste illisible pour la plupart des citoyens.

La question du logement

La question du logement a été évoquée : elle est incontournable dans notre région. C'est une charge qui augmente depuis plusieurs années. Il faut davantage d'investissement des bailleurs en action sociale, **nous avons besoin d'un investissement d'avenir pour le mieux être des populations** et la diminution des déplacements. Enfin, pour beaucoup de participants, il faut associer ces réponses avec la nécessité de promouvoir d'autres moyens de consommer pour une société juste et durable. Le besoin de répondre à des objectifs sociaux et environnementaux est urgent.

Philippe Antoine

* voir notre encadré page 11





Dé-battre

Céleste MONEGER : *Mon Meilleur Ami*, vidéo visible sur www.caap-picasso.com rubrique Productions plastiques 2018-19

Jean-Louis FLEURY, coordonnateur de la CPES-CAAP Picasso de Fontenay-sous-Bois, classe préparatoire aux écoles d'art interroge le dialogue entre le terme « débattre » et les arts plastiques.

Des hommes aux muscles saillants s'enlacent, se serrent, se frottent, leur souffle est haletant, le regard s'absente dans une transe.

Difficile dans cette description de la [vidéo de Céleste Moneger](#) de saisir si ces hommes sont lutteurs ou amants. L'ambiguïté est au cœur de ce travail puisque la plasticienne est allée sélectionner des fragments de combats de MMA, discipline sportive interdite en France en raison de sa violence et où chaque coup porté est autorisé et ovationné. Céleste Moneger a assemblé ces fragments en les ralentissant à l'extrême. Cette modification de rythme transforme la violence en caresses, actes sexuels ou moments d'extase. Les étreintes se révèlent polysémiques et MMA est rebaptisé *Mon Meilleur Ami*. L'acceptation du terme « débattre » renvoie ici au XIII^{ème} siècle où il signifiait « se battre fortement » mais il met surtout en avant la confrontation, la polysémie, le dialogue.

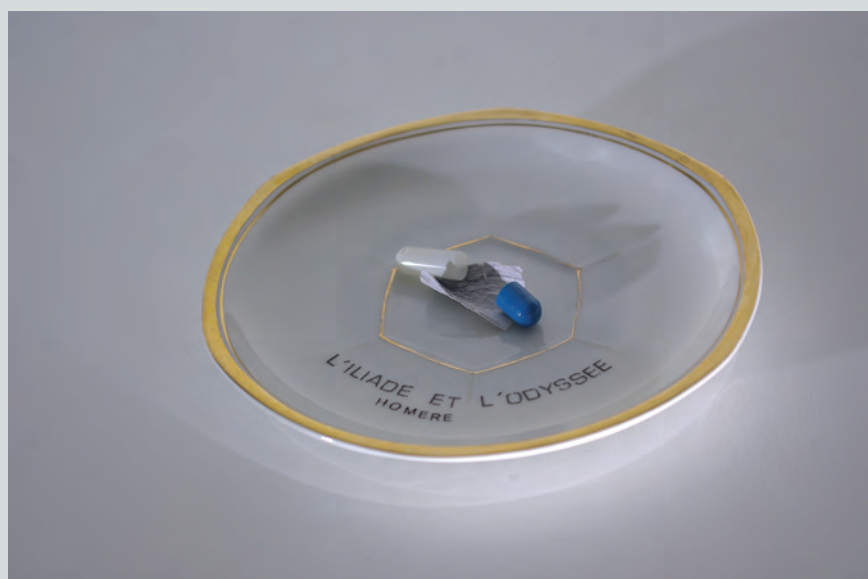
Ces termes ne sont pas rares dans les productions plastiques. Celles-ci en effet ne relèvent pas de la communication visuelle plus fréquemment encline à un message univoque. Ce qui est en jeu dans les démarches plastiques ce sont des propositions de réflexion, des regards ouverts. Les démarches des plasticiens sont ainsi problématisées et au cœur des œuvres de nombreuses tensions plastiques existent.

Les [peintures d'Oscar Guess](#) par exemple sont représentatives de cette réflexion. Au sein même du travail existe ce débat, ou plutôt de nombreux débats. Dans *Passage*, les personnages peints prennent place dans un espace qui varie entre illusion de profondeur et affirmation de la planéité. Des éléments sont ainsi représentés en suggérant différents plans alors qu'ailleurs de grandes surfaces en aplats les contredisent. La toile semble s'ouvrir vers un autre espace. Plus loin les personnages proposent une illusion de volume, des modelés mais les différentes parties du corps ne sont pas détaillées avec la même attention, là encore. D'un point de vue sémantique, on assiste enfin au sein du travail à la rencontre entre une scène d'une grande banalité et sa transcription non dénuée d'humour.

Dans une autre production de Céleste Moneger, *Comprimés*, une série de textes intégraux et emblématiques sont comprimés au point de tenir sur un morceau de papier de quelques centimètres. Ce papier est roulé puis placé à l'intérieur de gélules évidées. Une question s'ouvre alors : serait-ce une bonne chose de remplacer la lecture d'œuvres par leur ingestion en capsules ? Le débat est lancé.



Oscar GUESS : *Passage*, huile et aérosol sur toile, 200 x 150 cm



Céleste MONEGER : *Comprimés*, textes intégraux compressés sur papier, capsules de gélules, textes sur coupelles.

sgen
Cfdt:

Sgen-CFDT Académie de Créteil

11/13 rue des Archives
94010 CRÉTEIL cedex

01 43 99 58 39 • creteil@sgen.cfdt.fr

<https://creteil.sgen-cfdt.fr/>

Antenne 77 (Melun) 01 64 64 00 22
77@sgen.cfdt.fr

Antenne 93 (Bobigny) 01 48 96 35 07
93@sgen.cfdt.fr

Antenne 94 (Créteil) 01 43 99 12 40
94@sgen.cfdt.fr



Cfdt:



Contact Sgen-CFDT Recherche EPST

sgencfdt@vjf.cnrs.fr

Contact Administration centrale

administration-centrale@sgen.cfdt.fr



Marche du 16 mars 2019 - L'urgence d'un pacte social et écologique



Sgen-CFDT de Paris

7/9 rue E. Dehaynin
75019 PARIS

01 42 03 88 86

paris@sgen.cfdt.fr

<https://paris.sgen-cfdt.fr/>

Sgen-CFDT Académie de Versailles

23 place de l'Iris
92400 COURBEVOIE- La Défense

01 40 90 43 31 versailles@sgen.cfdt.fr

<https://versailles.sgen-cfdt.fr/>

Antenne 78 (Trappes) 01 30 50 89 82

78@sgen.cfdt.fr

Antenne 91 (Évry) 01 60 78 37 34

91@sgen.cfdt.fr

Antenne 92 (La Défense) 01 40 90 90 88

92@sgen.cfdt.fr

Antenne 95 (Cergy) 01 30 32 67 55

95@sgen.cfdt.fr



sgen
Cfdt:

